



([https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img\\_1280x768\\_image\\_scale\\_crop\\_main/public/media/images/les-heros-du-nettoyage-1.png?itok=kmV281kf](https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/les-heros-du-nettoyage-1.png?itok=kmV281kf))

*Martine et Juliette nos 2 opératrices de tri présentent le métier d'opérateur de tri.*

TÉLÉVISION

# Les héros du Nettoyage sur 6ter (Canal 22)

A partir du mercredi 20 mars, retrouvez Martine et Juliette, opératrices de tri à Valorys, dans l'émission "Les héros du nettoyage" sur la chaîne 6ter (Canal 22) à 21H05 !

Publié le 18 mars 2024

## Martine et Juliette - Opératrices de tri vedettes de la TV à Valorys !

Martine et Juliette, joueront les héros du nettoyage au petit écran à partir du mercredi 20 mars.

Elles présenteront le métier d'opérateur de tri à l'usine Valorys de Pluzunet.



*le travail c'est ma source de bonheur ! (Martine)*

C'est le lundi 24 juillet qu'une équipe de tournage (un journaliste, un cadreur et un ingénieur son) de la Warner Bros pour le groupe M6-W9 est venue filmer Martine et Juliette afin de mettre leur travail sous le feu des projecteurs.

L'équipe a suivi nos opératrices lors de leurs missions sur la chaîne de tri, elles se sont ensuite prêtées à une interview de 3 heures pour mieux comprendre les particularités de ce métier encore méconnu.



*J'ai 30 ans et ça fait presque 1 an que j'exerce mon métier. Quand j'ai tout lâché pour ça, mes potes m'ont dit que j'étais folle. Mais ceux qui me connaissent vraiment savent que ça correspond à mes valeurs. Je suis super fière de mon métier, je me sens utile pour l'environnement et les générations futures. Et surtout ce que j'aime par-dessus tout c'est le partage avec mes collègues. Ce qu'on dit de moi c'est que je suis là pour donner le sourire. (Juliette)*

La production avait contacté notre service communication suite à un reportage sur le Média Brut.

Rendez-vous le mercredi 20 Mars à 21h 05 sur la chaîne 6ter (canal 22) !